

- Dix-huit mois avant la fin de son second et dernier mandat, le président Kabila est en campagne.

- Interrogé par "La Libre Belgique", le politologue Jean Omasombo estime qu'il lui sera cependant difficile de prolonger son mandat au-delà de son terme légal.

- L'absence d'homme providentiel pousse de nombreux Congolais à placer leur espoir, cette fois, dans le respect des institutions.

Tous les yeux braqués sur la présidentielle

L'opinion congolaise soupçonne le président Joseph Kabila, qui n'a pas encore fait connaître ses intentions, de vouloir se prolonger au pouvoir au-delà du terme légal de son second mandat. Mais cela lui sera très difficile, estime le P'Omasombo, qui prévoit qu'il faudra en passer par une transition sans Kabila.

Epingle

La loi sur la répartition des sièges est promulguée

Le président Joseph Kabila a promulgué

mardi la loi sur la répartition des sièges nécessaire à l'organisation d'élections locales.

"En promulguant cette loi, le chef de l'Etat réaffirme à nouveau sa volonté d'amener le peuple congolais aux élections conformément au calendrier global rendu public par la Ceni", la Commission électorale nationale indépendante, indique l'ordonnance lue mardi soir sur la télévision publique.

L'opposition a plusieurs fois réclamé le report des élections municipales, prévues en octobre, estimant que, très complexes, elles ne pourront se tenir à temps et retarderont les autres scrutins, y compris la présidentielle de novembre 2016, ce qui permettrait au Président de rester en poste au-delà de la fin de son deuxième quinquennat.

Le projet de loi sur la répartition des sièges avait été rejeté

en juin en première lecture par les députés de la majorité et de l'opposition qui avaient estimé que le texte était bâclé. Les députés ont adopté le texte le 25 juillet, lors d'une session extraordinaire. Le 11 août, lors d'une inhabituelle nouvelle session extraordinaire, les sénateurs ont voté la loi à l'unanimité, mais sans l'opposition, qui a jugé la session anticonstitutionnelle. (AFP)

“Les Congolais, aujourd’hui, n’attendent plus l’homme providentiel”, se réjouit Omasombo

PR JEAN OMASOMBO

Le politologue prévoit une transition sans Kabila.

Une nouvelle piste à l’aéroport de Goma depuis la fin juillet, treize ans après la partielle destruction de l’ancienne par l’éruption du volcan Nyiragongo; la rénovation, il y a quelques semaines, des aéroports de Kinshasa et Lubumbashi, qui la réclamaient depuis des années; la remise en service du navire “Kokolo” de l’entreprise publique de transports SCTP; l’achat de 18 locomotives pour relancer les activités de la société nationale des chemins de fer SNCC, presque paralysées; la reprise du trafic ferroviaire entre le port de Matadi et la capitale, après dix ans d’interruption; l’achat d’un Airbus A320 en juillet pour la compagnie nationale, sans avion depuis plus de 20 ans; l’application accélérée du démembrement des provinces (qui passent de 11 à 26) imposé par la Constitution de 2006...

Alors que le président Kabila a été confronté en janvier dernier à de graves émeutes pour rejeter toute tentative de son entourage de préparer son maintien au pouvoir au-delà de la fin de son second mandat, malgré l’interdiction constitutionnelle, il met les bouchées doubles. Comme s’il voulait réaliser durant les 16 mois qui lui restent à la tête de l’Etat les tâches qu’il n’a pas accomplies en 14 ans de pouvoir.

Rester au pouvoir malgré la Constitution

L’opinion congolaise y voit une preuve de son intention de se maintenir à la Présidence, bien que M. Kabila ne se soit jamais prononcé publiquement sur ce point jusqu’ici. Car, alors que les retards s’accumulent

sur le calendrier électoral, rendant impossible son respect, les autorités se refusent toujours à modifier l’ordre des élections, qui place la présidentielle (et les législatives) après les locales (qui n’ont jamais eu lieu depuis 1960 et sont les plus compliquées à organiser) et les provinciales (qui n’ont pas eu lieu en 2011), et après l’élection indirecte des sénateurs, des gouverneurs de province et des maires.

Cela nourrit le soupçon que le chef de l’Etat veut rester au pouvoir par “glissement” des scrutins successifs à des dates ultérieures, permettant à tous les mandataires de se maintenir en fonction au-delà du terme légal de leur mandat.

L’élection présidentielle, celle qui compte

Pour le politologue Jean Omasombo, professeur à l’Université de Kinshasa et chercheur au Musée royal d’Afrique centrale à Tervuren, la question ne se pose toutefois pas en ces termes.

“Toute l’activité que déploie, depuis quelques mois, le président Kabila, ne parviendra pas à constituer un écran apte à masquer sa volonté de rester au pouvoir après décembre 2016. Pour les Congolais, l’élection présidentielle est celle qui compte vraiment; et le problème de la présidentielle est la personne de Joseph Kabila. Si en janvier 2011, l’opinion s’est désintéressée des modifications de la Constitution, c’est en partie parce que Kabila avait droit au second mandat; en 2016, l’opinion attend le match de succession, cette fois sans Kabila. Au Congo, on retombe toujours dans un régime présidentiel, quelle que soit la Constitution. Les Occidentaux le savent fort

bien; quand ils disent qu’ils ne soutiendront que ‘les élections utiles’, tout le monde sait qu’il n’y a qu’une élection utile au Congo, la présidentielle. C’est grâce à elle qu’ont eu lieu, en 2006, les législatives nationales et provinciales; en 2011, la suppression du second tour de la présidentielle a entraîné la non-organisation de ces dernières et, par conséquent, le non-renouvellement du Sénat.”

Si la présidentielle n’a pas lieu à temps, souligne le politologue, l’article 75 de la Constitution indique qu’“en cas de vacance pour cause de décès, de démission ou pour toute autre cause d’empêchement définitif”, le président du Sénat remplace le chef de l’Etat et organise la présidentielle. “Soit Kengo, ce que Joseph Kabila ne veut pas”, ajoute M. Omasombo.

C’est la Cour constitutionnelle, saisie par le gouvernement, qui est chargée de déclarer la vacance. Or elle a été nommée par M. Kabila; le fera-t-elle? “La rue et la communauté internationale ne manqueront pas de faire pression”, estime le professeur. “Car aujourd’hui, il n’y a guère qu’au Maniema que Joseph Kabila paraît rester populaire.” Et d’ajouter: “Ma conviction est qu’un ‘glissement’ de la présidentielle sera bien difficile et qu’il faudra passer par une transition sans Kabila. Celui-ci a le choix entre être le problème du Congo – comme l’avait été Mobutu – ou être celui qui aura, pour la première fois, procédé à une passation pacifique du pouvoir.”

La Ceni presque hors jeu

La crise est rendue plus complexe par divers éléments. Ainsi, note le professeur Omasombo, “la Ceni (Commission nationale électorale indépendante) ne

semble plus maîtriser le dossier, son président, l’abbé Malu Malu, étant très souvent absent en raison de son état de santé. On évoque parfois son remplacement. En attendant, la Ceni est clairement affaiblie et le jeu se passe ailleurs.”

S’il dit qu’il part, son camp explose

D’autre part, le fait que le chef de l’Etat n’éclaire pas l’opinion sur ses intentions – bien que ce soit le principal débat politique depuis des mois, voire des années – attise la tension; l’Onu s’inquiète ainsi de l’augmentation des violations des droits de l’homme.

“Mais si Joseph Kabila dit qu’il part”, explique le professeur Omasombo, “son camp politique, qui n’a de cohésion que par son occupation du pouvoir, va exploser; il lui est donc très difficile de désigner un dauphin. De plus, s’il en avait un, ce ne serait vraisemblablement pas le plus compétent pour diriger la République, mais celui qui saura le mieux le protéger”. Car le président congolais craint de devoir rendre des comptes, entre autres, sur la multitude de contrats qui ont été signés au nom de l’Etat sous sa présidence.

Le professeur Omasombo note cependant un point positif dans l’évolution au Congo. “Après avoir épuisé l’option Gizenga, Kabila semble faire aujourd’hui les yeux doux à Etienne Tshisekedi, qui n’est plus la solution. Les Congolais n’attendent plus l’homme providentiel, comme ce fut le cas à la fin du régime Mobutu. Ils sont nombreux, désormais, à placer leur espoir dans le respect des institutions.”